

Terres de *Montaigu*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

NUMÉRO SPÉCIAL

40 ans

Terres de Montaigu

40 ans

Edito

Voilà 40 ans que Henri Joyau, Pierre Durand et Raymond Dronneau ont créé le District à partir de l'idée « que plus nombreux, on est plus fort ». Pourtant, ce n'était pas une évidence à l'époque où beaucoup de communes décidèrent de fusionner entre elles pour assurer leur développement, considérant « qu'on est plus fort en étant plus gros ».

Aujourd'hui, chacun peut constater le succès de cette riche aventure : notre communauté de communes, héritière du district, a connu un développement exceptionnel. Toutes les communes ont grandi, ont embelli et se sont doté de services de proximité pour la population. Les habitants peuvent y bénéficier de nombreux services, dignes de grandes villes, qu'aucune commune n'aurait pu assurer seule.

Bien sûr, les élus d'aujourd'hui sont tournés vers l'avenir mais ils n'oublient pas ce que notre territoire doit aux fondateurs du district.

Voilà pourquoi cette brochure est à la fois un témoignage de cette histoire passée et un hommage chaleureux à cette aventure.

Antoine Chéreau

Maire de Montaigu, Président de la communauté de communes « Terres de Montaigu »

Le mot de Philippe de Villiers, Président du Conseil général de la Vendée

Lorsque Henri Joyau accompagné des maires de l'époque, Raymond Dronneau et Pierre Durand, rejoints par Michel Merlet et André Pichaud, ont décidé de démarrer à Montaigu une aventure intercommunale voilà 40 ans, ils ont créé les conditions d'un développement dynamique et harmonieux de leur commune autour de Montaigu.

Lorsque de nombreuses années plus tard, Henri Joyau et André Pichaud sont venus me chercher au gouvernement pour être candidat au Conseil général de la Vendée, j'ai immédiatement compris qu'avec eux, je pourrai être en mesure de faire du canton de Montaigu le laboratoire vivant de ce qui me tenait le plus à cœur : redonner de la fierté aux Vendéens et faire de la Vendée un modèle de réussite économique, culturelle et sociale.

Désenclavement routier et autoroutier, formation supérieure, Printemps du Livre, cédéthèque, vendéopôle, ont été autant de succès que le Conseil général a pu décliner dans tout le département.

Avec le Conseil général de la Vendée, je fais confiance à la communauté de communes Terres de Montaigu pour être un outil particulièrement efficace pour relever les défis de demain.

Sommaire

Pionniers et successeurs.....	3	L'environnement guide	
Témoignage : Henri Joyau.....	4	tous les projets.....	18
Naissance d'une communauté		Témoignage : Claude Durand.....	20
de communes.....	6	Culture pour tous et	
Témoignage : André Pichaud.....	8	en tous genres.....	22
Témoignage : Jacques Champain.....	9	Témoignage : Antoine Chéreau.....	26
Le développement économique		Un territoire de charme.....	28
premier chantier de « Terres de		Témoignage : Isabelle Rivière.....	31
Montaigu ».....	10	Des domaines clés pour l'avenir	
La solidarité à proximité grâce à		du territoire.....	32
la coopération intercommunale.....	14	Un peu d'histoire.....	34

Communauté de Communes :
35, avenue Villebois-Mareuil - 85600 Montaigu
Tél. 02 51 46 45 45 - Fax 02 51 46 45 40
contact@terresdemontaigu.fr

Directeur de la publication : Antoine Chereau

Tirage : 3000 exemplaires

Crédits photos : Communauté de communes,
Joël Bonnemaïson, Valéry Jonchery,
cabinet d'architectes Jean Guervilly, Francis
Mercier

Conception graphique : Imprimédia
Impression : LNG

Pionniers et successeurs

Déférence gardée envers Jules Romains, « Les hommes de bonne volonté » se sont succédés pour faire des communes de « Terres de Montaigu », un territoire dynamique, moderne et humain. Du district d'hier à la communauté de communes d'aujourd'hui : rencontres, avec quelques acteurs d'une réussite économique, solidaire et originale.

Pionniers...



... et successeurs

- ① André Pichaud, vice Président du district en 1975.
- ② Les maires du district en 1975.
- ③ Les maires du district en 1977.
- ④ Henri Joyau, Président du district de Montaigu en 1980.
- ⑤ Les maires du district en 1988.
- ⑥ Les maires du district en 1995.
- ⑦ Jacques Champain, Président de la Communauté de Communes (de 1998 à 2001).



Henri Joyau

Premier président
de la Communauté
de Communes

Au commencement était Henri Joyau. Le District de Montaigu - qui aura vécu trente années - c'est lui qui l'a conçu, en n'oubliant jamais d'y associer les premiers magistrats des communes adhérentes et les conseils municipaux. Une union, un concept qui aboutira à la Communauté de communes « Terres de Montaigu ».

[Retour aux sources...](#)



Question : Henri Joyau, en 1969, maire de Montaigu, vous établissez des premiers contacts avec vos collègues de Saint-Georges de Montaigu et de La Guyonnière. Pourquoi faire ?

H.J. : *La Commune de Montaigu était finalement assez petite, en termes de superficie, d'hectares. Nous avions des ambitions, des projets, (Stade - Zone Industrielle) et pour ce faire, il était obligatoire de se rapprocher de Saint Hilaire de Loulay, la commune voisine, qui elle possédait du terrain.*

En même temps, s'est posé le problème de la Laiterie de Montaigu qui avait cruellement besoin de s'étendre. Raymond Droneau, le maire de Saint Georges de Montaigu, souhaitait que le transfert se fit dans sa commune. Il m'a paru indispensable d'arrêter les querelles de clochers, toujours à redouter entre petites communes.

Alors j'ai dit à mes collègues de la Guyonnière et de Saint Georges de Montaigu : « Essayons de faire quelque-chose ensemble »

Cette idée de « mutualiser » des communes, à l'époque, bousculait un peu les idées reçues ?

H.J. : *A l'époque, les districts n'existaient pas. Nous avons eu la chance que le préfet de Vendée (M. Reiller) nous écoute et nous suive en ce sens. Il faut dire que l'expérience du SIVOM réunissant dix communes pour régler le problème de la construction d'une piscine et celui du*



J'ai dit à mes collègues de la Guyonnière et de Saint Georges de Montaigu :

«

Essayons de faire quelque chose ensemble »

ramassage des ordures ménagères, avait été concluante. Par ailleurs, les rapports avec Pierre Durand, le maire de La Guyonnière, qui était aussi conseiller général, ainsi qu'avec Vincent Ansquer qui était député étaient très bons, ce qui a sûrement facilité l'aboutissement de notre projet de district.

Bien ! Le district est né. Mais les communes n'y ont-elles pas vu quelque perte d'indépendance ?

H.J. : En aucune façon. Chaque commune reste maîtresse chez elle. Le district n'a rien à voir, ni à décider dans les communes qui gardent leurs prérogatives. Simplement, on a mis nos moyens en commun (en particulier les terrains disponibles).

Nous avons constitué un Conseil du District, disposant d'un budget autonome. Les membres du Conseil étaient élus par les conseillers municipaux des mairies adhérentes, au prorata de leur population.

Au début du District, vous étiez donc trois communes à faire le pari du District ?

H.J. : Oui ! Montaigu, La Guyonnière et Saint-Georges de Montaigu. Puis Boufféré nous a rejoint. Puis, à l'occasion des élections municipales de 1971, Saint Hilaire de Loulay qui venait de changer de maire, adhérait à son tour. Nous étions cinq désormais, à vouloir unir nos forces, ce qui était important, compte tenu des projets et

des questions que nous avions à résoudre alors. Le lycée par exemple, ou les voies de communication. Mais, répétons-le, un certain esprit nous animait, qui écartait toute emprise, toute hégémonie de Montaigu sur les autres communes.

Cette disposition a peut-être aidé - avec d'autres raisons - à ce que les communes de La Boissière de Montaigu et de La Bernardière se rattachent à leur tour au district de Montaigu. Jamais il n'a été question de fusion !

Trente années se sont donc écoulées sous la présidence d'Henri Joyau. Trente années qui ont fait la vie du district de Montaigu, où les citoyens des sept communes concernées ont appris à vivre ensemble.

ans

Naissance d'une communauté

Le district de Montaigu naît en 1969 alors que bien peu d'élus en France choisissent cette option. L'économie et l'organisation territoriale l'imposent.

■ Le district, une solution originale à un problème de géographie

A la fin des années 60, la ville de Montaigu peine à proposer aux entreprises locales des terrains susceptibles d'accueillir leur développement. Les 300 hectares Montacutains et la zone industrielle Nord ne permettent plus de satisfaire les besoins des entrepreneurs locaux. La Laiterie de Montaigu quitte le centre ville pour s'installer aux portes de Montaigu, sur la commune de Saint Georges de Montaigu. Les élus, Henri Joyau à leur tête, proposent alors une solution novatrice qui sera approuvée par les conseils municipaux. Plutôt que la fusion des communes alors très répandue, ils optent pour la coopération de celles-ci dans le but d'aménager des zones et ainsi organiser les conditions du développement économique de demain. Le préfet de Vendée est séduit par cette idée neuve qui préserve la liberté des communes. Il officialise cette démarche le 18 juin 1969 par l'arrêté de création du district de Montaigu avec les communes de Montaigu, Saint Georges de Montaigu et la Guyonnière.

■ Fort de ses succès, le district devenait naturellement l'outil pour répondre à d'autres besoins de la population

Désormais, les conditions du dialogue constructif entre les maires étaient réunies et des projets nouveaux qu'une commune seule ne pouvait conduire devenaient possibles. Ainsi, naîtront successivement le camping de la Chausselière, l'aérodrome Montaigu-Saint Georges, le cinéma Caméra 5, l'école de musique, la maison de la Rivière, le village vacances des Pinserons, les maisons de retraite de Saint Hilaire et Saint Georges. Autant d'équipements et de services qui sont le résultat de la volonté de travailler ensemble. « *Ainsi, à l'avant-garde du progrès, le district dont les tâches sont vastes, relaiera-t-il demain les collectivités locales dans ce qu'elles peuvent faire mieux en étant associées, qu'elles ne le feraient en étant isolées* », peut-on lire dans le bulletin du district de décembre 1969.

■ Le district, l'échelle pertinente pour aménager le territoire

Dès sa naissance, le district multiplie les projets en lien avec une réflexion sur le plan d'urbanisme. En effet, outre la problématique économique, d'abondantes

questions nécessitant le dépassement des frontières communales se posent « [...] *dans nos communes dont l'expansion est rapide, dans une ville comme Montaigu où souvent des problèmes de frontières font obstacle à un développement normal et harmonieux, les structures communales ne peuvent demeurer figées car l'inadaptation serait pour elles synonyme de disparition* » explique le bulletin du district de 1969.

Le district se lance alors dans l'étude d'un plan d'urbanisme à l'échelle de l'agglomération et dans la construction de logements avec l'office HLM grâce à la création de deux zones d'aménagement concerté. Plus tard, il contribuera à financer la liaison entre la RN 137 et l'échangeur A 83 dit « barreau de Saint Hilaire » et plus récemment, la communauté de communes a aménagé les giratoires de la rocade de Montaigu.

■ Un pari tenu grâce aux bonnes relations entre les hommes

En 1969, le district rassemble Montaigu, Saint Georges de Montaigu et la Guyonnière. Suivront Boufféré en 1970, Saint Hilaire de Loulay en 1971, La Bernardière et La Boissière de Montaigu en 1994. A l'origine du district de Montaigu, il y a donc la volonté de trois hommes, trois élus seulement soucieux du développement de leurs communes et de leur territoire, des visionnaires.

Ces trois magistrats communaux sont Henri Joyau, maire de Montaigu, Raymond Dronneau, maire de Saint Georges de Montaigu et Pierre Durand, maire de La Guyonnière.

Henri Joyau qui dirigeait une entreprise de transports routiers fut élu maire de Montaigu en 1964. Très rapidement, il prend conscience que la ville ne peut seule se développer et qu'il faut s'entendre avec les voisins, c'est une nécessité. Dès 1965, il crée avec les communes du canton de Montaigu, le SIVOM et c'est la naissance du service de collecte des déchets ménagers puis en 1966 la création de la première piscine. A la faveur de ses voyages en France, il découvre le district de Tours et se dit que c'est peut être là que réside une solution pour l'avenir de la région de Montaigu. Avec l'appui des maires des deux communes qui partagent son ambition, et le soutien actif du préfet Reiller, le District est fondé le 18 juin 1969.

Raymond Dronneau est maire de Saint Georges de Montaigu depuis 1951, il est exploitant agricole et très engagé dans le développement local. Par ailleurs, il est président de la SICA Habitat Rural et du Crédit Agricole de Vendée. Très ouvert, et très sensible à l'industrialisation, il sait que Saint Georges de Montaigu ne pourra faire cavalier seul et fait d'emblée le choix de soutenir l'idée d'Henri Joyau garantissant avec son collègue Pierre Durand le succès de cette belle aventure. La suite lui a donné raison.

Monsieur Raymond Dronneau s'est éteint en 1982.

Pierre Durand est maire de la Guyonnière depuis 1948, il est lui aussi exploitant agricole ; c'est

un maire dynamique qui sait également que s'il veut apporter à sa population un développement important, de l'industrie et de la main d'œuvre, il ne peut y arriver isolement et que l'union seule fait la force. C'est pourquoi Pierre Durand n'a pas hésité à s'engager résolument dans la démarche innovante qui lui était proposée et qu'il a contribué, avec ses collègues maires, à finaliser et à faire vivre.

Monsieur Pierre Durand est décédé en 2005.

Cela se passant en 1969, et comme l'avaient déjà anticipé les trois fondateurs, les statuts du District étaient faits pour accueillir les deux autres communes « naturelles » : Boufféré et Saint Hilaire de Loulay. Ce fut fait en 1970 avec Michel Merlet, maire de Boufféré et à l'issue des élections municipales de 1971 avec André Pichaud qui venait d'être élu maire de Saint Hilaire de Loulay et pour lequel l'adhésion de sa commune au district de Montaigu était un point capital de son programme. Il l'a prouvé durant les 30 ans de son mandat.

Monsieur André Pichaud est décédé cette année 2009.

Le district de Montaigu à cinq communes s'est ainsi développé harmonieusement de 1971 à 1994, soit pendant 23 ans. Puis après le vote de la loi portant sur l'administration territoriale de la république en 1992, le mouvement intercommunal a pris un véritable essor en France. C'est le moment qu'ont choisi deux hommes, maires de leur commune pour demander leur adhésion au district. Claude Durand, élu à la Bernardière en 1989 et qui souhaitait que sa commune puisse se développer en pays de Montaigu et Louis Soulard, maire de la Boissière de Montaigu. La Bernardière et la Boissière de Montaigu rejoignaient le district le 1^{er} janvier 1994, inaugurant ainsi une nouvelle ère en élargissant le périmètre à des communes qui n'avaient pas en commun une



Les débuts de SODEBO, ZI de Planty en 1979.



Construction du village vacances en 1972.

frontière avec la ville centre ; ce qui a permis d'imaginer de nouvelles politiques et de nouvelles interventions à la fois en milieu plus concentré plus urbain et en milieu rural. A la Boissière de Montaigu, Jacques Champain a succédé à Louis Soulard en 1995. Il devint en 1998 le second président du district.

■ La communauté de communes, héritière et forte des succès du district peut aujourd'hui les faire fructifier et continuer d'aller de l'avant.

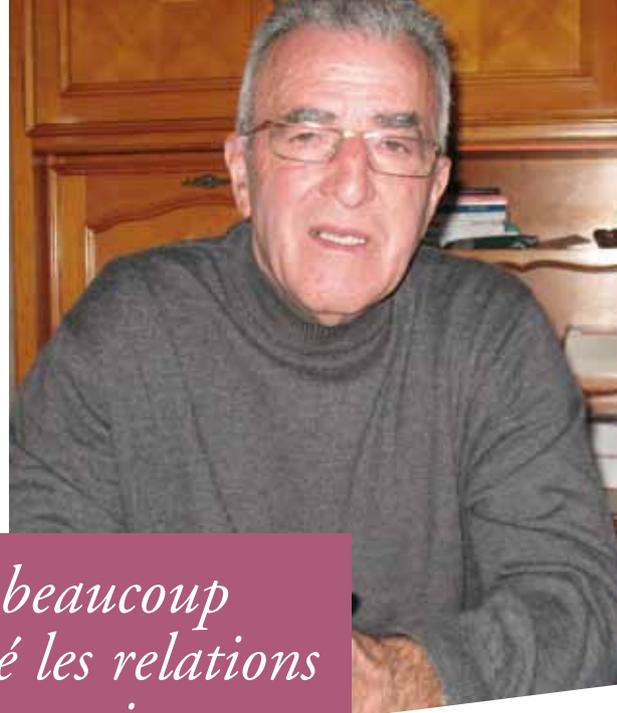
Le 2 janvier 2002, le district de Montaigu devenait la communauté de communes « Terres de Montaigu » dans le même esprit qui avait vu naître le district et dans la même volonté de servir et de développer ce bassin de vie s'étendant sur plus de 16 000 hectares et rassemblant plus de 22 000 habitants. Cet esprit partagé aujourd'hui à sept communes, demain à huit et peut-être un jour à dix communes se résume à trois objectifs fondamentaux. Il s'agit de ne jamais perdre la volonté d'élaborer un projet commun, de faire ensemble seulement ce que l'on fait mieux ensemble, c'est-à-dire de mutualiser les moyens et enfin de maintenir une vie dynamique dans chacune des communes. Telles étaient les volontés des bâtisseurs de 1969. Sans jamais se lézarder, l'édifice communautaire a tenu bon.



Camion pompier en 1975.

André Pichaud

Ancien président
du SIVOM de Montaigu,
ancien maire de
Saint-Hilaire-de-Loulay



« J'ai beaucoup
aimé les relations
entre maires »

André Pichaud nous a accordé cet entretien quelques jours avant son décès. La communauté de communes s'associe de tout cœur à la peine de sa famille et de son entourage.

Lorsque André Pichaud se remémorait l'action menée, depuis longtemps déjà, au sein du SIVOM de Montaigu, c'était avec un rien d'émotion bien légitime.

C'est qu'il fut un de ces « pionniers » qui a inspiré et milité pour que naisse et prospère le District de Montaigu. Toujours, en effet, il fut partisan de cette union des villes du pays de Montaigu, au nom du bien commun.

Après Henri Joyau, André Pichaud a présidé six années durant le SIVOM. Pas le moins du monde rebuté par des tâches considérées injustement ingrates aux yeux de certains : les déchets ménagers par exemple. André Pichaud s'y est attelé en se consacrant -le plus équitablement possible - à leur facturation à répartir entre chaque commune. Une affaire qui n'a pas été des plus faciles, et aujourd'hui finalement bien admise.

Avec une pointe d'humour, il déclare « J'étais le spécialiste des déchets ménagers ». Du reste, il s'est montré fort actif dans l'élaboration et la construction des déchetteries de Vieilleveigne et de la Bruffière.

En rendant hommage à son prédécesseur, Henri Joyau, pour avoir créé le district, il se souvient de l'action menée dans cette voie. En effet, Saint Hilaire de Loulay, dont André Pichaud fut élu maire en 1971, rejoindra le district aux côtés d'autres communes : Boufféré, Saint Georges de Montaigu, la Guyonnière. Pour André Pichaud, une chose est sûre « *Le district a évité les conflits territoriaux* ».

Surtout, les compétences ont évolué et l'esprit communautaire ne peut qu'être une bonne chose dans l'optique d'un développement industriel et économique. Enfin, - et c'est là le côté solidaire du district (ou de la Communauté de Communes) - l'ambiance qui a prévalu tout au long du travail en commun, a ravi le maire de l'époque de Saint Hilaire de Loulay. « *J'ai beaucoup aimé les relations entre maires* » souligne-t-il « *nous formions une fraternité d'armes* ».

Toujours soucieux de l'évolution de la désormais Communauté de Communes « Terres de Montaigu », André Pichaud prévient : « *attention toutefois à la manière d'appréhender la taxe professionnelle, ressource importante de la Communauté de Communes* ». Et, à la question de savoir, ce qui pourrait encore aider à parfaire cette union des communes, André Pichaud suggère que « *compte tenu des compétences importantes il faudrait peut-être que le président de la Communauté, ne soit pas forcément maire d'une commune* ».

SIVOM, SIVU, District, Communauté de Communes, Pays parfois incitent souvent à la confusion. C'est pourquoi en terminant l'entretien André Pichaud nous assure « *attendre beaucoup de la Commission Balladur, et de ses "Conclusions"* ».

Jacques Champain

Président
du District
de 1998 à 2001



« On peut faire plus et mieux lorsqu'on est nombreux »

Parce qu'il apporta à la présidence du District une touche de sérénité et de « force tranquille », Jacques Champain aurait pu recevoir du Roi Soleil le titre de « Votre Solidité ». Mais le vocable était déjà pris, et de toute façon, Louis XIV n'aimait pas la décentralisation. Alors les Communautés de Communes !

Plus sérieusement, le président Champain avait toujours souhaité le rassemblement, et milité en sa faveur. Modestement, Jacques Champain s'intitulait lui-même, au début de sa présidence (1998-2001), un « président de transition ». Il l'était aussi de tradition, en ce sens qu'il appliqua et respecta les orientations fondamentales de son prédécesseur Henri Joyau convaincu de la vertu de l'union.

Question : Que reprenez-vous de ces années de présidence ?

J.C. : Beaucoup de satisfaction, et la preuve qu'une communauté de communes (à cette époque, le district) est aussi et surtout une communauté de moyens, une communauté de vie. Personnellement, j'ai été ravi d'avoir travaillé avec l'ensemble de nos partenaires, d'avoir trouvé des solutions aux problèmes qui se posaient, d'avoir constamment cherché des terrains d'entente.

Quand la Communauté en était à ses débuts, on recensait un peu plus de 6000 habitants. Trente années plus tard, c'était un bassin de population qui affichait 18 500 âmes.

Ma présidence, je l'espère, fut celle du consensus. Je me suis efforcé d'être à l'écoute de l'ensemble des administrés à travers leurs représentants.

Et demain ?

J.C. : Nous avons cette chance que la population soit très ouverte à nos projets. Cela n'était pas forcément gagné hier, où nous avions des budgets serrés. Comme au moment où nous avons créé le parc d'activités de Boufféré.

Nous avons encore, un avantage : celui d'avoir des PME et PMI dans chaque commune, de nombreux GAEC en milieu rural. Mais ça, c'est l'esprit vendéen.

Quant à moi je souhaite que la Communauté de Communes s'élargisse, s'agrandisse encore, que d'autres villes du canton nous rejoignent, dans un même esprit communautaire, au sein d'une collectivité, pour travailler ensemble.

On peut faire plus et mieux lorsqu'on est nombreux, lorsqu'on prend le temps de la discussion et de la concertation.

Le développement économique

premier chantier de « Terres de Montaigu »

C'est la force de ce territoire : avoir toujours travaillé à un développement économique optimal, avoir toujours considéré que l'activité économique sur place était la première condition de la qualité de vie.





La zone industrielle de Planty-Chassereau en 1971

■ Le développement économique était le cœur de l'action du district, il le reste encore aujourd'hui. Depuis l'origine et sous l'impulsion d'Henri JOYAU, une conviction forte est ancrée : ce sont les entreprises qui créent la richesse et l'emploi, c'est pourquoi les collectivités ont tout intérêt à s'organiser pour favoriser leur implantation. Depuis lors, l'intérêt porté par les élus intercommunaux au développement économique n'a pas faibli. En quatre séquences, retour sur une expansion remarquable...

■ Développer les entreprises locales en construisant des zones industrielles

La ville de Montaigu avait, dès le début des années 60 entrepris la création d'une zone industrielle au Nord de la ville. Celle-ci sera entièrement couverte en 10 ans. A l'époque, de nombreuses industries de main d'œuvre s'implantent et le secteur industriel représente près de 40% des emplois dans la ville. Mais dès 1969, profitant de cette croissance les élus du district prennent conscience de

la nécessité d'aménager d'autres zones, en dehors des limites communales de Montaigu. C'est ainsi que naît la zone industrielle du Planty-Chassereau en 1971 située à Saint Georges de Montaigu et à la Guyonnière. En quelques années, elle accueillera plusieurs centaines d'emplois. Aujourd'hui, cet espace économique reste un pôle de travail remarquable pour le territoire. On y compte 2652 salariés et 19 entreprises dont des leaders tels que SODEB'O, LA LAITERIE DE MONTAIGU, COVETO...

Dans les années 80, ce seront les zones des Landes de Roussais, de la Marionnière, de la Sénardièrre, de Mirville qui offriront des disponibilités foncières aux entrepreneurs.

■ Le Vendéopôle comme vitrine du dynamisme Vendéen

En 1991, le conseiller général du canton de Montaigu, président du conseil général, Philippe de Villiers, crée le concept des Vendéopôles. Ces parcs d'activités de nouvelle génération sont destinés à accueillir des entreprises extérieures pour

accompagner l'essor économique local d'un développement exogène. Le premier Vendéopôle du département est créé à Boufféré et son emplacement stratégique est motivé par l'arrivée de l'autoroute A83. Il est en effet capital d'utiliser l'échangeur routier comme une occasion d'entrer en Vendée. Il devient tout aussi important d'utiliser ce futur point de transit comme une vitrine du dynamisme. Petit à petit, le Vendéopôle Vendée sud Loire, parc économique de grande qualité paysagère, voit les entreprises affluer, Ponroy Santé, Microcar, Brioches Fonteneau, Leader Price... Et même si la région montacutaine avait déjà attiré de grandes sociétés extérieures par le passé, le Vendéopôle renforce considérablement l'attractivité du territoire. Aujourd'hui le Vendéopôle est complet. Les entreprises y ont investi plus de 50 millions d'euros et elles emploient plus de 800 personnes. En 2010, un hôtel et un restaurant y ouvriront leurs portes.



Laboratoire Ponroy Santé

■ Un développement multi-polaire et solidaire

La croissance économique étant au rendez-vous, la question du partage de la taxe professionnelle s'est assez vite imposée. Déjà en 1993, le district met en place une convention de péréquation entre les communes afin d'atténuer les disparités de richesses provenant du Vendéopôle. Mais en 2004, les conseils municipaux ressentent la nécessité de passer à la vitesse supérieure grâce à la taxe professionnelle unique. Désormais, où qu'elles s'implantent, les entreprises payent le même impôt économique. Cette mutualisation de la richesse permet aussi à la communauté de communes d'aménager rationnellement son territoire et d'aider les communes à se développer. Les fruits de la croissance sont mieux répartis. De 2005 à 2008, l'effort de solidarité versé annuellement aux communes a progressé de 100 000 € à plus de

600 000 €. Leurs ressources ont donc évolué positivement avec moins de disparités.

Depuis lors, les principes d'implantation des pôles économiques sur le territoire sont figés. Les zones industrielles sont aménagées à proximité des grands axes, là où le passage et la desserte routière favorisent les activités lourdes.

Les pôles commerciaux sont situés à proximité de l'agglomération afin d'éviter le plus possible les déplacements des clients.

Les zones artisanales sont réparties de façon homogène sur le territoire en cherchant à répondre aux besoins des artisans de chaque commune.

Enfin, récemment, la communauté de communes « Terres de Montaigu » a mis en place un guichet unique économique. L'entrepreneur candidat à une implantation sur « Terres de

Montaigu » a désormais un seul interlocuteur pour l'achat de son terrain, les éventuels aménagements d'accès à ses locaux, les aides économiques auxquelles il peut prétendre, l'instruction de son permis de construire. Certaines entreprises récemment installées ont été séduites et convaincues par ce fonctionnement réactif.

■ Vers un développement économique moderne

On pourrait penser que la suppression de la taxe professionnelle sous sa forme actuelle n'encourage pas les collectivités à investir pour accueillir des entreprises.



Cependant, ce serait commettre une grave erreur que de stopper l'expansion économique pour ce motif. La communauté de communes « Terres de Montaigu » poursuivra ses efforts en la matière en aménageant des zones plus respectueuses de l'environnement. Le pôle d'activité du Point du Jour à Boufféré a été pensé comme tel. Les bassins d'orages sont incorporés aux giratoires de façon à économiser le foncier et à servir de réserves d'eau contre l'incendie, le ruissellement des eaux pluviales est assuré grâce à des noues favorisant la biodiversité, un procédé de chaux-ciment pour les enrobés a évité des centaines de trajets de poids lourds.

L'avenir, la communauté y est aussi attentive en prévoyant d'implanter des activités tertiaires qui manquent encore sur le territoire. Le futur quartier d'affaires de la gare à Montaigu et Saint Hilaire de Loulay y pourvoira. Outre des activités économiques, on pourra y trouver un collège, des équipements sportifs, des activités médicales... De même, elle a le projet d'un nouveau Vendéopôle sur la commune de Saint Hilaire de Loulay.



L'aménagement paysager est un des aspects prioritaires des Vendéopôles.

Depuis 40 ans, sans discontinuer, l'expansion économique locale a créé des emplois. La crise d'aujourd'hui doit nous pousser à la prudence mais en aucun cas à l'immobilisme. Des entreprises souffrent du contexte économique dégradé mais notre tissu entrepreneurial diversifié reste la meilleure de nos assurances.



La nouvelle plateforme de distribution de Leader Price allie modernité et environnement.



La nouvelle agence de Schenker Joyau sur le pôle du Point du Jour à Boufféré.

La solidarité à proximité

grâce à la coopération intercommunale

Avoir des ambitions économiques est une bonne chose. Les réaliser année après année l'est tout autant. Mais il ne faut pas négliger l'action sociale qui doit rester au coeur d'une communauté qui a fait de la solidarité la première des vertus.



■ Les premières réalisations du District dans ce domaine remontent aux années 70, quand le district a acheté des terrains permettant la construction de lotissements et logements HLM. Désormais, l'action sociale de proximité se concentre sur les personnes âgées, leur hébergement en établissement ou leur maintien à domicile.

Le travail de la communauté de communes dans ce domaine est mené en partenariat avec tous les acteurs sociaux et médicaux du territoire avec une priorité : la proximité.

Ainsi, grâce à la synergie des centres communaux d'action sociale (CCAS), de l'EHPAD (établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes), de la communauté de communes, et du département de la Vendée, l'accueil, le suivi médical et le confort des personnes âgées se sont considérablement améliorés sur le territoire.



Les maîtres mots de l'Ehpad sont proximité et solidarité.

■ Une gestion unifiée mais toujours avec la proximité

On se souciait du côté des élus du « bien vieillir » sur le territoire de « Terres de Montaigu » depuis de nombreuses années déjà. Les premiers foyers logements se médicalisent peu à peu. En plus de celui de Montaigu, le district fait sortir de terre deux autres foyers logements : La Peupleraie

à Saint-Hilaire de Loulay et Le Val des Maines à Saint Georges de Montaigu.

Le regroupement des établissements aboutit en 2004 à une importante convention de collaboration entre la DDASS (direction départementale des affaires sanitaires et sociales), le département de la Vendée et la communauté de communes « Terres de Montaigu » : l'Ehpad



Le Repos en 1969.



La lecture quotidienne du journal est un moment de convivialité important.

était né : nouvel établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, c'est une structure médicalisée permettant d'accueillir des personnes ayant besoin de soins médicaux.

Ainsi les 3 sites de l'Ehpad permettent aujourd'hui d'accueillir 132 personnes âgées. Le taux d'occupation est de 98% et on sert chaque année dans les établissements plus de 97 000 repas.

Les résidents bénéficient tous de prestations similaires mais pour autant, la gestion unifiée n'a pas engendré de concentration dans la ville centre. La proximité doit rester le maître mot de l'action en direction des aînés.

■ Plus de 15 000 repas portés à domicile

Lorsque cela est possible, il convient de permettre à nos anciens de rester chez eux et leur

apporter le plus de confort possible. Le premier des services à rendre à la population âgée est le service des repas : « primum vivere ». Un service de portage des repas a donc été mis en place depuis les années 90, qui rayonne sur les communes du bassin de vie de Montaigu et confectionne chaque jour 40 repas qui sont ensuite distribués dans les communes grâce aux deux véhicules spécifiquement conçus pour ce service.



Le loto nécessite une grande attention !



Les bénéficiaires reçoivent leur repas à domicile tous les jours.



L'espace Joseph Gaillard.

■ Projets nouveaux et concepts novateurs

La communauté de communes, jamais en retard de projets, poursuit la réalisation d'une petite unité de vie (PUV), non médicalisée celle-ci, sur la commune de La Boissière de Montaigu. Avec comme partenaires le Département de la Vendée, les communes et les associations du territoire, les élus oeuvrent à appréhender le mieux possible les problèmes de la vieillesse et souvent de la dépendance. Un lien social supplémentaire et indispensable dont a bien pris conscience la communauté « Terres de Montaigu ».

Aujourd'hui, un nouveau défi est à relever, celui d'améliorer et de

Espace Joseph Gaillard, un bâtiment au cœur de l'action sociale

Les demandes de différentes associations à vocation sociale de pouvoir bénéficier de bonnes conditions d'accueil pour plus d'efficacité ont donné lieu à la construction par la communauté de communes d'un pôle qui leur est spécifiquement dédié : l'espace Joseph Gaillard. En 2005, plusieurs associations s'y regroupent pour optimiser leur fonctionnement. On y retrouve ainsi le **Clic guid'âge**, l'**ADMR**, la **Mission locale**, plate-forme d'aide, d'accueil, de formation et d'accompagnement des jeunes, **Reel Cap Nord Vendée** (jusqu'à son déménagement sur la zone de Bellevue), **Antenna**, et enfin le **groupement d'employeurs Monts et Marais**, chargé d'optimiser le recrutement de salariés au service de différentes entreprises.

diversifier la prise en charge de nos aînés. Il s'agira de transformer nos anciens foyers logements en véritables lieux de vie, des maisonnées plutôt que des maisons de retraite, des espaces intimistes plutôt que

de grands halls froids, un service personnalisé plutôt qu'une prestation uniforme. Voilà l'ambition communautaire qui sera mise en œuvre ces prochaines années.

L'environnement

guide tous les projets

Bien avant la grande prise de conscience écologique, le district a su s'intéresser à l'environnement de ses habitants.



■ Précurseur, le district de Montaigu a très tôt pris à bras le corps les problèmes environnementaux. Au début des années 1990, alors que bien peu s'inquiètent des répercussions de la société de consommation sur la nature, le district fait appel à une plus large intercommunalité (avec le canton de Rocheservière notamment) afin d'organiser la collecte des déchets ménagers. Créées sur le site de la Motte à Boufféré, une station de transfert et une déchetterie sont mises en service en avril 1994. Même si aujourd'hui les filières de traitement ont considérablement amélioré la valorisation des matières triées, cette initiative fut incontestablement le point de départ d'une aventure qui fait encore exemple. Désormais en effet, le syndicat mixte Montaigu-Rocheservière dispose d'un système de collecte qui permet grâce à la redevance incitative de présenter un taux de déchets valorisés très supérieur à la moyenne nationale. L'ouverture de la Valorétrie en 2008, le développement du compostage et les projets en cours sont de nature à encore faire progresser cette politique audacieuse.



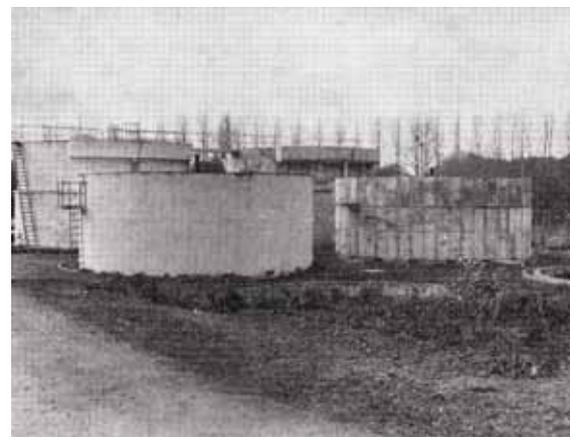
■ Et l'eau coule sous les ponts

De 1979 à 1988, le district entreprend un vaste programme d'aménagement de 120 kilomètres de cours d'eau et consacre à ces grands travaux plus de 2 300 000 francs. Par la suite, dans la continuité du programme « eau, environnement et paysage » qui a permis à plusieurs dizaines d'exploitations agricoles d'engager des travaux d'assainissement, le district adhère au syndicat mixte du bassin des Maines réunies qui entretient plus de 80 kilomètres des rives de la Maine.

Plus tard, la communauté de communes recherche cet objectif de qualité de l'eau en créant en régie un service de contrôle et de diagnostic des installations d'assainissement non collectif. Elle poursuit cette démarche de qualité en se rendant compétente pour la gestion de la station d'épuration de l'agglomération de Montaigu qui traite les eaux usées d'environ 11 000 équivalents habitants sur 5 communes différentes. Cet équipement datant de 1964 fit très vite l'objet d'un constat sévère, n'étant plus adapté au volume d'eau traitée. La décision fut donc prise de construire une nouvelle station sur la commune de Saint Hilaire de Loulay. Elle présentera dès 2011 des rendements épuratoires de très haut niveau, protégeant ainsi beaucoup mieux la Maine coulant à son aval.

■ L'énergie en point de mire

Le mot d'ordre est sur toutes les lèvres, il faut impérativement économiser l'énergie ! Qu'à cela ne tienne, la communauté de communes « Terres de Montaigu » s'est déjà organisée pour en faire un objectif transversal. Aujourd'hui, plus une zone économique, plus un lotissement, plus une rénovation urbaine n'est dessinée par les



Vue de la station en 1974



Des travaux d'assainissement rue Saint Nicolas à Montaigu.

services techniques intercommunaux sans prendre en considération la réduction de l'impact du projet sur son environnement. Les bassins d'orage situés dans les ronds points économisent l'emprise foncière, les lampadaires à luminosité variable consomment moins d'énergie, les routes sont conçues afin de limiter l'apport de remblais, les réseaux d'eau pluviale sont supprimés dès que cela est possible.

Et pour enfoncer le clou, la communauté de communes « Terres de Montaigu » fera du futur hôtel intercommunal un bâtiment basse consommation, le premier équipement public de ce type dans notre bassin de vie.

Intervention d'urgence du service sur un poste de relevage.

www.terresdemontaigu.fr

Claude Durand est Maire
de La Bernardière et Président
du Syndicat mixte
Montaigu-Rocheservière.

Claude Durand

Président du syndicat mixte
Montaigu - Rocheservière



Claude Durand est un acteur engagé dans l'intercommunalité. A l'instar de l'esprit qui règne au sein de la Communauté de Communes « Terres de Montaigu », il a en charge cette autre structure dénommée syndicat mixte Montaigu-Rocheservière.

Autre établissement public mais objectif commun : celui de servir la région de Montaigu et sa population.

Là encore l'idée forte est la mise en place d'une synergie entre les deux pôles de Montaigu et de Rocheservière, pour traiter des problèmes du quotidien à l'échelle de 40 000 habitants.

Question : Quels sont les avantages apportés par le Syndicat ?

C.D. : *En regroupant ces deux cantons, il est évident que l'on peut développer, plus efficacement, des services communs. Services qui, par ailleurs, ne font pas appel à l'impôt pour les habitants. On mutualise les moyens pour apporter les services que sont en droit d'attendre les citoyens.*

Je pense particulièrement à la gestion des déchets ménagers, qui en l'occurrence concerne plus largement les deux cantons de Rocheservière et Montaigu, et par conséquent va bien au delà des remparts des deux cités.

Il en est de même pour la piscine, qui se retrouve au cœur d'un territoire commun (Boufféré) et satisfait les populations adultes et scolaires. Tout ceci n'a pu être réalisé que par l'apport des moyens de tous.



On ne peut conduire une politique municipale tout seul :



Il est indispensable de partager un certain nombre de choses, d'idées »

Question : Syndicat mixte, Communauté de Communes, auraient tous deux un rôle complémentaire ?

C.D. : *En effet ! Le syndicat mixte a un rôle complémentaire à « Terres de Montaignu » qui a des compétences différentes et une fiscalité propre. C'est à elle - par exemple - qui revient le développement économique, le développement culturel, alors que le Syndicat mixte apporte des réponses spécifiques aux questions qui peuvent être réglées en commun par nos deux villes de Rocheservière et de Montaignu. C'est une sorte de Groupement d'Intérêt Économique, si vous voulez.*

Claude Durand, vous êtes le Maire de La Bernardière depuis 1989 et membre de la Communauté « Terres de Montaignu ». En regardant ces années passées, que vous inspire l'appartenance à l'Intercommunalité ?

C.D. : *On ne peut conduire une politique municipale tout seul. Il est indispensable de partager un certain nombre de choses, d'idées. J'ai toujours été dans cet état d'esprit et je me souviens d'avoir été candidat à l'époque, à un rapprochement des communes. Je l'ai fait savoir, à ce moment à Henri Joyau, le patron du District. District que notre commune a rejoint. Je n'ai jamais regretté cette décision car je reste persuadé que nos citoyens ont besoin de connaître autre chose, qu'ils ont des attentes*

de toutes sortes. Ce qui ne retire rien à la personnalité de la commune. Je suis d'ailleurs moi-même très attaché à l'identité communale qui crée du lien social, qui fait de la qualité de vie.

Chaque territoire a quelque chose à apporter à l'autre, et une intercommunalité puissante renforce l'identité de nos communes.

Plus la Communauté de Communes sera forte, plus ses membres pourront affirmer leur personnalité.

Nous sommes sur une terre d'entrepreneurs, qui a envie d'innover. Il faut conserver cet esprit, cette maturité qui règne dans le groupe des élus de la Communauté, parce qu'on ne voit pas ça partout. Là encore, nous avons été, et nous sommes des précurseurs. Des précurseurs dans un pays de tradition.

Il fallait que ce fut dit ! C'est dit !

CULTURE

Culture pour tous

et en tous genres

« A quoi servirait-il de construire des routes si elles devaient déboucher sur des déserts spirituels et culturels ? »





L'un des premiers spectacles du district : le ballet ivoirien des compagnons d'Akati (1987).

■ Une action aux antipodes de l'élitisme

Il n'est pas de développement économique et d'aménagement du territoire efficaces sans politique de diffusion culturelle. Tel est le principe qui depuis 40 ans fonde l'action du district, une action de proximité et de qualité. La culture, « la belle culture » n'est pas seulement une affaire de citadins et c'est pourquoi, très vite, les élus du bassin de vie de Montaigu ont décidé de fournir un effort essentiel dans ce domaine. Il s'agissait de considérer comme une exigence publique d'apporter la culture à Montaigu plutôt que de favoriser les déplacements à Nantes par exemple. Aujourd'hui, les projets culturels sont encore nourris par

ce principe fondateur et force est de constater que le résultat de 40 années de rayonnement culturel est remarquable.

■ De la musique avant toute chose

Si l'amiral du Chaffault voyait çà, on veut croire que tout marin qu'il fût, il apprécierait que sous son autorité et dans l'école qui porte son nom, se retrouvent des centaines d'élèves avides de bien connaître la musique. Ce conservatoire de musique a acquis ses lettres de noblesse et accueille maintenant chaque année 250 mélomanes. C'est dans ces lieux en effet que le nouveau conservatoire a pris ses quartiers, après des décennies passées dans le bâtiment situé avenue Villebois-Mareuil et qui était devenu inadapté à son accroissement.

Du piano au chant, des percussions à la chorale, les enseignements dispensés à l'école du Chaffault sont réputés et réjouissent les élèves qui pour la grande majorité d'entre eux résident sur le territoire de la communauté de communes. Cette institution culturelle, née en 1967 sous la forme associative et reprise par le district en 1980, est bien ancrée aujourd'hui dans la vie de « Terres de Montaigu ».



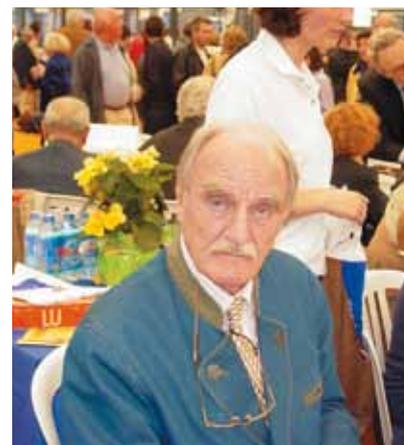
Sculpture d'Henri Murail (Arts sur Maines 2005).

■ Vingt ans après

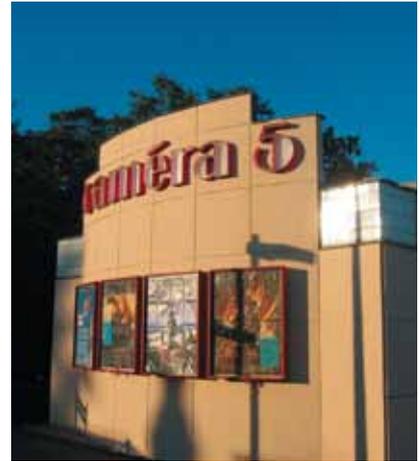
Quarante années de communauté et, culturellement parlant, un autre anniversaire, celui du Festival Arts sur Maines, l'un des fleurons de l'action culturelle de « Terres de Montaigu ». Un rendez-vous de qualité, qui ne manque jamais d'étonner. En réalité, c'était il y a un peu plus de vingt années que naissait la première édition du festival Ecripeinchanteur, devenu depuis Arts sur Maines. Un festival d'animations, de spectacles et d'arts plastiques... Occasion à chaque fois de retrouver les oeuvres de peintres, de sculpteurs, mais aussi de découvrir de nouveaux talents, ou de donner à des artistes régionaux l'occasion de s'exprimer à travers leurs créations.



Janine Boissard, Antoine Chéreau et Yann Queffelec lors du Printemps du Livre 2007..



Jean Raspail en dédicace (Printemps du Livre 2003).



Le Cinéma Caméra 5 rénové.

La première semaine de l'Écri-peinchanteur a lieu en 1988 et le concours artistique remporte un grand succès à tel point que la renommée du festival s'étend : dès 1993, le vernissage est précédé d'une déambulation animée dans le Parc des Rochettes, une originalité qui contribuera vite au succès de cette manifestation et fera de l'inauguration un spectacle à part entière avec une montée en puissance de la qualité des animations qui la composent. Le festival change de nom en 1998 pour devenir Arts sur Maines et de nouveaux spectacles apparaissent : la soirée cabaret, puis la soirée Nouveaux talents.

De nombreux artistes - peintres et sculpteurs - exposent à la maison des Rochettes et à l'Hôtel de l'Inter-communalité, un spectacle pour les enfants est organisé et la soirée de gala qui clôt le festival est chaque année honorée de la présence de grandes voix de la chanson française parmi lesquels on peut citer Isabelle Aubret, Marie-Paule Belle, Nicole Croisille, Enzo Enzo, Sandrine Kiberlain, Pierre Louki, Nicolas Peyrac, Diane Tell et tant d'autres encore...

Ils sont en tout cas, côté public, des milliers à participer à cette manifestation. Toutes les sensibilités artistiques y sont réunies, de la rue à la scène, de la danse à la sculpture ou à la peinture. Une manifestation qui fait aimer la culture au plus grand nombre.

■ Livres en fête

Autre anniversaire, autre pari gagné : le Printemps du Livre, qui a procuré à la communauté de communes une réputation culturelle de premier plan. Le premier salon littéraire de l'Ouest est situé sur « Terres de Montaignu ».

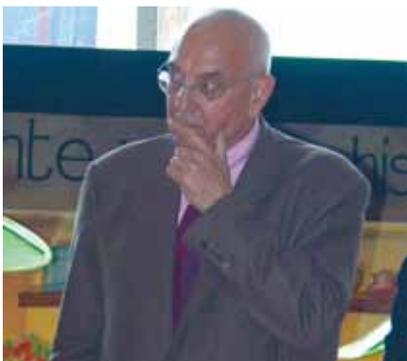
Il est né lui aussi il y a un peu plus de vingt années et depuis ce temps, tous les ans, le Printemps du Livre ouvre ses portes à quelques 35 000 visiteurs pour trois jours de rencontres, débats, animations et dédicaces autour d'auteurs prestigieux de tous les horizons littéraires. Chaque année, un jury réuni autour de l'écrivain vendéen Michel Ragon remet le prix Ouest à un auteur originaire de l'Ouest ou écrivant sur cette région et récompensé pour ses talents littéraires. Ont ainsi été récompensés



La Doline à la Bernardière.



Ilotopie (Arts sur Maines 2008).



Max Gallo (Président du Printemps du Livre 2004).



Yann Queffelec (Lauréat du Prix Ouest 2006).



Franz-Olivier Giesbert (Printemps du Livre 2005).

près d'une vingtaine d'auteurs parmi lesquels Gilbert Bordes, Gilbert Sinoué, Myrielle Marc, Yann Queffelec ou encore Franz-Olivier Giesbert.

Le grand mérite des élus, des organisateurs et de leurs soutiens (Conseil général, Crédit mutuel) est d'avoir fait aimer - et parfois même retrouver - la lecture au public. A la recherche du temps perdu à ne pas lire assez, au temps retrouvé à relire de nouveau, ce rendez-vous culturel n'a cessé de monter en puissance au fil des ans. Plaisir de lire offert à tous, grands et petits, curieux ou connaisseurs ; tous les genres littéraires sont proposés au Printemps du Livre : romans, essais, documents, histoire et bandes dessinées. On connaît le mot d'Henry Bordeaux « *personne ne lit plus aujourd'hui, sauf ceux qui écrivent* », et sauf le public, chaque Printemps nouveau, qui se rend fidèlement sur « Terres de Montaignu ». Le Printemps du Livre : un salon original ! Un salon original, non pas parce qu'il n'imité personne, mais parce que personne, grâce à sa convivialité, ne peut l'imiter.

■ Du spectacle et bientôt plus encore !

En 1987, le district inaugure le nouveau complexe cinématographique, onze ans après la fermeture du cinéma Jeanne d'Arc. Le CAMERA 5 est baptisé en référence aux 5 communes qui composent alors le district. Chaque année, ce sont quelques 30 000 spectateurs qui profitent des grands écrans des salles Méliès et Lumière, plus de 700 000 depuis son ouverture !

Les activités culturelles et éducatives du district initiées en 1984 prennent de l'ampleur. Elles ne cesseront de progresser en nombre, en diversité et en qualité. Aujourd'hui, la programmation culturelle communautaire propose quelques 20 événements chaque année qui, grâce notamment au programme départemental des spectacles de Vendée, rassemblent plusieurs milliers de spectateurs.

En 2005, certains maires prennent conscience de la nécessité de proposer dans chaque commune un équipement culturel de qualité.

La communauté de communes décide alors d'y apporter son concours financier et naissent ainsi l'espace Yprésis à Saint Hilaire de Loulay et la salle de la Doline à la Bernardière. Ils permettent d'animer la vie communale et d'apporter la culture partout sur « Terres de Montaignu ».

Mais avides de connaissances et d'émotions, les habitants du bassin de vie de Montaignu trouveront très bientôt dans le théâtre de Thalie matière à dépasser toutes leurs attentes. Cette salle, conçue en théâtre à l'italienne, à l'acoustique travaillée, à l'espace scénique incomparable, pourra recevoir en 2010 les plus grands spectacles.



Inauguration du Printemps du Livre 2009 présidé par Vladimir Fedorovski.



Le nouvel Espace Yprésis à Saint Hilaire de Loulay.

Extrait du bulletin du district de décembre 1987

« Ainsi donc, la politique de développement culturel du District de Montaignu, entamée en 1984 porte désormais ses fruits. Cette initiative met fin à une exclusion qui écartait d'importantes parties de la population des pôles de création et de diffusion culturelle restés longtemps l'apanage des grandes villes et sans lesquels la vitalité d'une région s'étiolé »

Antoine Chéreau

Président des
« Terres de Montaigu »

Comme le temps passe !
Après les élections municipales de 2001, Antoine Chéreau est élu maire de Montaigu et président de la Communauté de Communes à son tour, après Jacques Champain et Henri Joyau.



Question : Commune et communauté de communes, finalement, la chose est compatible ?

A.C. : *Bien sûr, surtout dans la nôtre où la géographie et la proximité de nos communes font qu'il existe un bassin de vie partagé par les habitants de chaque commune, mais qui dépasse les frontières de chacune d'elles.*

Faire comme si cela n'existait pas aurait conduit au blocage de l'action, notamment sur le plan économique. C'est pour cela que le district a été créé par Henri Joyau. C'est pour cela que la communauté de communes a encore un grand rôle à jouer. Avec le recul, on peut même constater que seule l'intercommunalité a pu et su préserver l'identité et la liberté des communes, parce que sans elle, les communes auraient été amenées tôt ou tard à fusionner. Le choix intercommunal a donc été un bon choix.

Syndicat mixte, communauté de communes auraient tous deux un rôle complémentaire ?

A.C. : *En effet, les deux institutions ont des compétences différentes. Seule la communauté de communes perçoit l'impôt. Elle est avec les autres communes du canton de Montaigu et celles du canton de Rocheservière membre du syndicat présidé par Claude Durand, qui gère principalement les déchets et la piscine. Mais il est vrai que le syndicat s'appuie beaucoup sur les services de la communauté de communes. La mise en place du tri par une redevance incitative n'aurait par exemple pas été possible*



Les intérêts des communes
et ceux de la Communauté
sont liés :



*Il faut continuer
de gérer ensemble,
de partager les richesses
à partir de la commune »*

sans les compétences informatiques de la communauté de communes.

Le développement économique est-il ce qui a prévalu dans les projets de la communauté de communes ?

A.C. : Le développement économique a été la mission première du district. C'était même sa raison d'être. Le succès a été au rendez-vous, bien sûr d'abord par la qualité des entreprises, mais aussi par l'organisation et la création de zones économiques.

Aujourd'hui, le développement économique et l'emploi restent notre première préoccupation. Nous avons même accéléré le mouvement en créant une zone d'activités par an depuis 5 ans. C'est une nécessité si nous ne voulons pas devenir une ville dortoir de Nantes.

Mais c'est aussi la raison pour laquelle la communauté de communes ne peut pas se contenter d'agir uniquement dans le domaine économique. C'est tout le territoire qu'elle doit unir et développer, avec les communes, dans l'intérêt des habitants.

Culture, tourisme, environnement, personnes âgées sont donc autant de domaines où la communauté de communes s'investit de plus en plus, profitant de son savoir-faire et de sa force d'action. C'est ainsi que sont nés l'office de tourisme, le conservatoire de musique ou le cinéma.

« Terres de Montaigu », c'est une jolie appellation un rien bucolique ?

A.C. : Le terme de district était par la loi appelé à disparaître. Nous avons souhaité trouver un nom qui nous ressemble et qui ne soit pas trop administratif, comme l'aurait été la seule communauté de communes.

« Terres de Montaigu » nous situe géographiquement, tout en indiquant la diversité et notre attachement à nos terroirs.

Question : Et « Terres de Montaigu » a forcément des projets ?

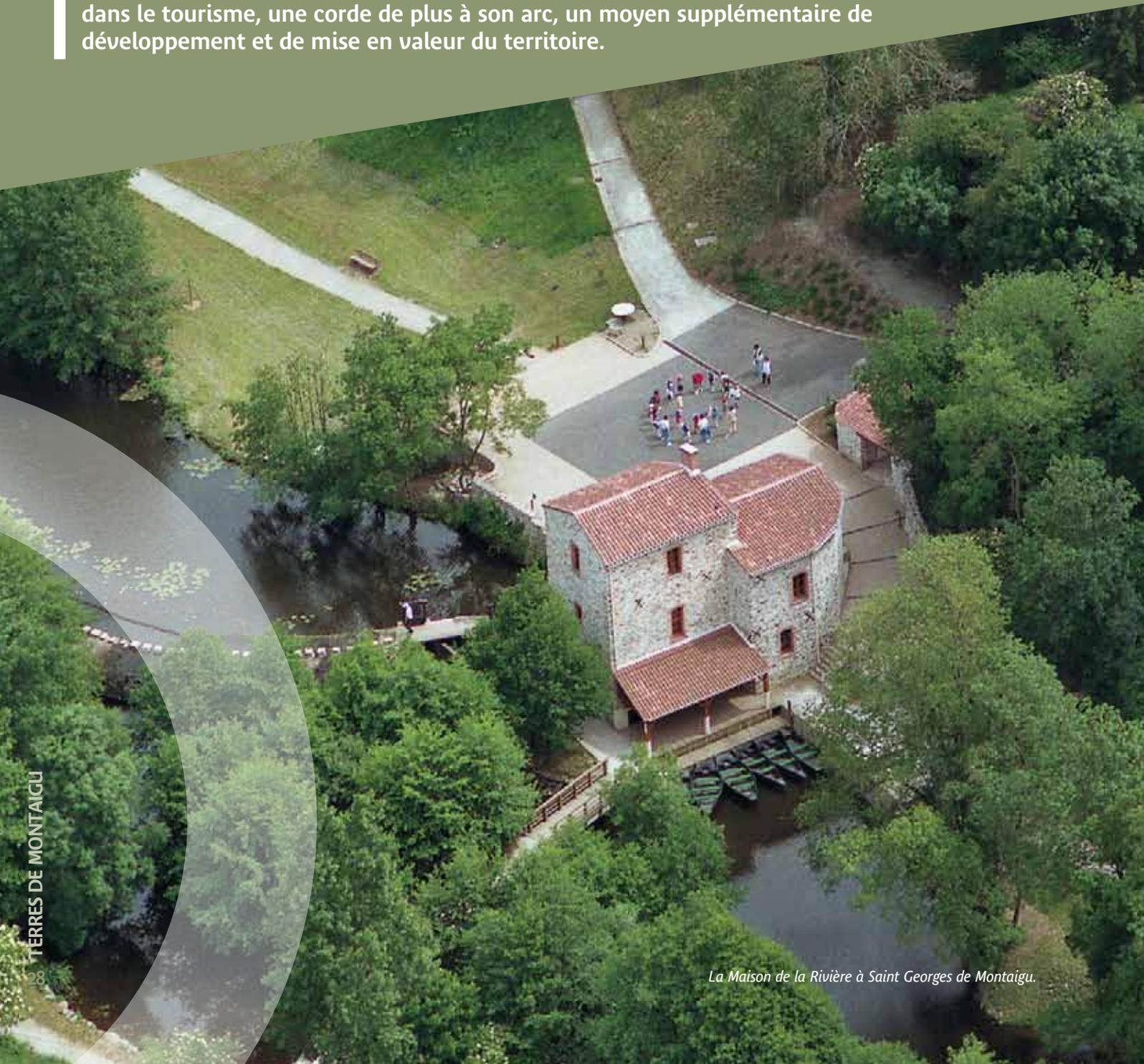
A.C. : Les enjeux de demain sont très nombreux. Il nous faudra en particulier continuer d'agir ensemble pour répondre aux besoins de la population, tout en veillant jalousement à notre maillage communal. Il faut en effet à chaque fois que c'est possible privilégier les services de proximité. C'est ce que nous faisons par exemple avec les personnes âgées, avec notre maison de retraite multisite (Montaigu, Saint-Georges de Montaigu et Saint-Hilaire de Loulay) ou encore avec la construction d'une petite unité de vie à La Boissière de Montaigu.

C'est cette exigence qui nous guide actuellement dans l'action que nous voulons mettre en oeuvre pour lutter contre la désertification médicale. Il nous faut des médecins généralistes à proximité. Mais il nous faut aussi des médecins spécialistes en plus grand nombre. La communauté de communes a vocation à les aider.

Mais la priorité reste l'économie où nos projets sont les plus nombreux : vendéopôle à Saint-Hilaire de Loulay, zones artisanales dans chacune des communes, quartier d'affaires près de la gare, ou encore zone économique environnementale au Point du Jour, à Boufféré.

Un territoire de charme

Dès le début des années 1970, le district de Montaignu n'a pas hésité à s'engager dans le tourisme, une corde de plus à son arc, un moyen supplémentaire de développement et de mise en valeur du territoire.



■ De la gigantesque évolution touristique de la Vendée aujourd'hui 2ème département touristique de France, le district de Montaigu se devait de ne pas rester à la marge. En effet, les élus ont très tôt compris qu'il s'agissait aussi de développement économique et de protection du patrimoine naturel et bâti. Créer les conditions d'un développement du tourisme, c'est aussi à n'en pas douter exprimer un attachement à son bassin de vie et une volonté de le mettre en lumière. Le district s'est ainsi engagé dans des actions de promotion et des investissements dans le cadre d'une démarche départementale. Aujourd'hui, « Terres de Montaigu », entre la côte et le Puy du fou, y a plus que jamais toute sa place.

■ Favoriser l'accueil de touristes

Le « village de gîtes » aujourd'hui village vacances des Pinserons à Saint Georges de Montaigu fut la première réalisation d'ampleur du district. Décidée en 1971, la construction des quarante pavillons débute en octobre 1972 et s'achève au printemps 1973, avant une première saison touristique déjà prometteuse. C'est ainsi que les élus de l'époque expliquent le projet aux habitants : « *Ainsi tout en apportant à de nombreux citadins la*

détente si nécessaire et la joie de vivre à la campagne, le district de Montaigu aura en même temps complété ses équipements et contribué au développement d'une nouvelle activité, le tourisme intérieur ». Effectivement, le village vacances des Pinserons ne sera pas seulement une réalisation touristique. Très vite, il deviendra hors saison un outil au service des visiteurs d'un jour ou d'un mois. Etudiants, jeunes travailleurs, familles, sportifs, artistes de passage y résident de manière temporaire. Le village vacances, complément de l'hôtellerie traditionnelle remplit donc un rôle économique et social indéni-able.

En 1974, le plan d'eau de la Chausselière est creusé. Plus de 20000 m³ de vase sont extraits et déjà on pense à y installer un camping, ce sera chose faite très vite. Dès le 1er juillet 1976, le terrain de camping de la Chausselière prend un excellent départ.

Ces paris étaient osés mais ils ont porté leurs fruits. Preuve s'il en est de l'opportunité de ces investissements, c'est l'initiative privée qui prend désormais le relais. Le camping de la Chausselière a été cédé en 2004 à un exploitant et un nouvel hôtel de 60 chambres ouvrira bientôt sur le Vendéopôle de Boufféré.



Pose de la première pierre du Village vacances en 1973.

■ Mettre en valeur nos atouts

Lieu exceptionnel restauré avec goût, la Maison de la rivière, installée dans un ancien moulin à eau rénové accueille un centre de découverte de la nature, un espace naturel de 5 hectares et propose d'avril à novembre des promenades en barques et autres animations découvertes. Elle reçoit chaque année depuis sa réouverture en 2002 près de 15000 visiteurs par an et jusqu'à 20 000 en 2008.



Le village vacances des Pinserons



Le Lac de la Bultière vu depuis la Boissière de Montaigu.



Le lac de la Chausselière à la Guyonnière, créé par le District en 1973.

Equipement touristique, centre de découverte, site de promenade, lieu de spectacles, espace pédagogique, la Maison de la Rivière est aujourd'hui tout cela. En effet, chaque été, l'association « les Estivales de la rivière » de Saint Georges de Montaigu organise de multiples animations très prisées du public. De même, en 2002, l'antenne éducative de l'école départementale du patrimoine y a élu domicile. Encadrées par un médiateur culturel, les animations connaissent un franc succès, grandissant au fil des ans.

En 1978, un premier sentier pédestre long de 4 kilomètres est ouvert par le district entre Montaigu et Saint Georges de Montaigu. Depuis lors, ces cheminements piétonniers se multiplient à l'initiative des communes ou d'autres partenaires. Depuis quelques années notamment, l'itinéraire cyclable du haut bocage traverse le canton de Montaigu sur plusieurs dizaines de kilomètres.

C'est grâce également à la décision de construire un aérodrome à la fin des années 70 qu'aujourd'hui de très nombreuses activités de loisirs s'y déroulent. L'aérodrome Montaigu-Saint Georges accueille en effet le plus important club de France d'ULM ainsi que plusieurs autres associations réunissant plus de 400 licenciés. Les activités de détente s'y développent constamment dans toutes les disciplines proposées et l'aérodrome s'ouvre au grand public à travers des

baptêmes de l'air, de la formation et l'accueil de compétitions régionales et nationales.

Une chose est de permettre l'accueil touristique, une autre est d'attirer les vacanciers sur notre territoire. C'est le sens des actions récemment entreprises par la communauté de communes qui vient de reprendre l'office de tourisme sous forme d'une régie associant hébergeurs et professionnels. L'office de tourisme associatif a su depuis 1947 remplir une mission essentielle d'accueil. Désormais, des locaux plus visibles et plus vastes donnent à l'office des moyens à la hauteur de ses ambitions.

Enfin, depuis 1996, le canton de Montaigu fait partie du pôle touristique du bocage Vendéen qui permet à notre territoire de mieux bénéficier des retombées du Puy du Fou grâce au pass touristique et à une centrale d'information téléphonique commune.

La communauté de communes « Terres de Montaigu » poursuit ses actions de valorisation du territoire en soutenant l'association intercommunale du champ des pierres qui met au jour les vestiges archéologiques du site de la Bultière. En 2008, la grange de la Barre a été acquise afin de protéger ce patrimoine.



Paramoteur sur l'aérodrome de Saint Georges de Montaigu, créé en 1979.

Isabelle Rivière



« Une nouvelle ère, une nouvelle dynamique pour Treize-Septiers »

Isabelle Rivière est le nouveau maire de la commune de Treize Septiers, depuis les dernières élections municipales de la cuvée 2008.

Son programme prévoyait l'adhésion de Treize Septiers à la Communauté de communes. Ce sera chose faite d'ici quelques semaines.

Le maire précédent, Michel Lebœuf, avait su encourager une activité industrielle et économique remarquable, entre autres réalisations.

C'était le temps d'avant la TPU, où Treize Septiers avait de quoi gérer seule la commune de façon indépendante. Aujourd'hui d'autres impératifs s'imposent.

Question : Ce n'est un secret pour personne que vous souhaitez que votre commune intègre la Communauté « Terres de Montaignu ». Vous y voyez visiblement des avantages ?

I.R. : D'abord, il est évident que de nos jours, on ne peut plus travailler seul dans son coin. Ensuite, j'aime personnellement travailler en équipe, et puis il me semble

que les habitants de Treize Septiers, dans leur grande majorité ont exprimé le souhait de travailler avec la Communauté de Communes. On ne peut vivre en autarcie. Les citoyens et citoyennes de la commune sont mobiles, ils se déplacent pour travailler, aller ici ou là, où leurs emplois les appellent.

Et les écoliers ! Beaucoup vont étudier à Montaignu. Il faut vivre ensemble, espérer, construire ensemble. Sans parler que tous mes collègues maires sont mes amis, et c'est bien motivant d'élaborer des projets dans une ambiance amicale.

Et la commune de Treize Septiers y trouve son compte ?

I.R. : Evidemment ! Dans cette organisation la commune garde toute sa place, il n'est pas question qu'elle renonce à son identité, et il n'y a aucun risque d'absorption de la grande ou de la plus grande cité qu'est Montaignu. C'est du reste, la volonté du président de la Communauté de Communes. Les décisions prises en son sein seront toujours collégiales.

Treize Septiers va donc entrer dans une sorte de nouvelle ère ?

I.R. : Oui, une nouvelle ère, une nouvelle dynamique, et c'est une réelle chance pour Treize Septiers. L'intercommunalité est une structure où la commune à tout à gagner, et où elle restera elle-même.

Des domaines clés pour l'avenir du territoire.

C'est en 1990 que le district s'installe comme un véritable acteur incontournable de la formation sur le territoire. Aujourd'hui les nombreuses écoles et établissements supérieurs en font le canton le plus jeune de Vendée.

■ Développement économique, développement culturel ne peuvent se concevoir sans formation. L'apport et l'implantation d'une population toujours plus nombreuse exigent de trouver sur place infrastructures et encadrement enseignant. « Il est de notre responsabilité à tous, il est de la responsabilité de la collectivité de mettre tout en œuvre pour faire en sorte que cette population puisse trouver chez elle la possibilité de se former, de s'épanouir culturellement, d'acquérir les moyens de son autonomie afin d'entreprendre un métier et de s'intégrer dans la société. La formation des jeunes est aujourd'hui l'enjeu capital qu'il faut soutenir, c'est la première clef d'accès à une vie entière, économiquement, socialement et culturellement accomplie » était-il expliqué dans le bulletin du district de décembre 1988. Aujourd'hui, ce sont plus de 7000 scolaires ou étudiants qui suivent ici, sur « Terres de Montaigu », un cursus de formation contre 4200 en 1989. Depuis 20 ans, le district a grandement contribué à cette réussite éducative.

Les Sports days, organisés par le service anglais du syndicat mixte sont un temps fort sportif sur l'ensemble du territoire



■ La formation, fruit et cause du développement économique

Le district a souhaité dès le départ orienter son action vers la formation secondaire et étudiante, l'école primaire restant de la compétence exclusive de chaque commune. En effet, considérant que la première vocation du district était le développement économique, il fallait impérativement créer les conditions d'apprentissage des métiers que les entreprises développaient parallèlement. La première décision fut de contribuer à la construction du lycée public Léonard de Vinci. Grâce aux excellentes relations entre Henri Joyau, Philippe de Villiers et Olivier Guichard, le Président de la Région à l'époque, le lycée de l'image aujourd'hui référence nationale voit le jour en 1990 avec une participation du district de 13 millions de francs.

En 1990 également, le district contribue à la naissance de l'Institut Supérieur de la Logistique et du Transport grâce à un partenariat avec le Conseil Général. Il s'agit de former, au plus près des bassins d'emploi les professionnels dont les entreprises ont besoin. Les seules formations « logistique

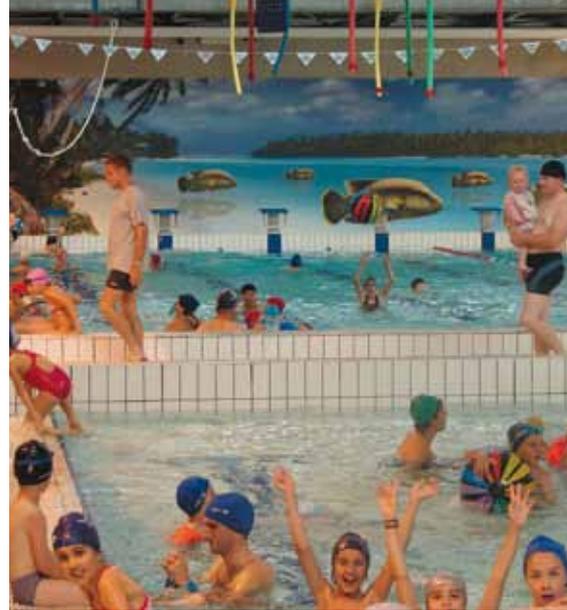
des transports » étaient à l'époque dispensées à Quimper, Poitiers ou Paris. Montaigu étant très bien placée en matière d'industries de transport, il convenait de pérenniser ce secteur d'activité grâce à la formation. L'ISLT était né complétant ainsi l'offre supérieure et professionnelle déjà présente à l'AFPIA, à Meslay et au lycée Jeanne d'Arc.

L'opération sera reproduite par « Terres de Montaigu » en 2005 avec la construction de l'Institut Supérieur de la Santé Animale.

Cette émulation étudiante fait du bassin de vie de Montaigu le troisième pôle de formation supérieure de Vendée avec quelques 650 étudiants. Il attire également des formations privées prestigieuses telle que l'Ecole de Management par Alternance implantée aujourd'hui à Marne la Vallée, à Lyon et à Montaigu ! Déjà, les regards sont tournés vers le futur collège de référence nationale. Avec un projet pédagogique novateur comme l'était celui du lycée Léonard de Vinci, ce collège verra le jour en 2013 dans le quartier d'affaires de la gare.

Enfin, « Terres de Montaigu » construira en 2010 une résidence pour étudiants et jeunes travailleurs à Saint Hilaire de Loulay, près de l'AFPIA.

L'accroissement du nombre de jeunes dans le bassin de vie de Montaigu sera également assez vite une raison de plus pour investir dans des équipements sportifs de haut niveau. Avec les communes



La piscine de la Bretonnière a été ouverte en 2002 grâce au Syndicat mixte Montaigu - Rocheservière.



Construit par la communauté de communes pour le compte de l'ISSA, ce bâtiment accueille depuis 2005 les étudiants de santé animale

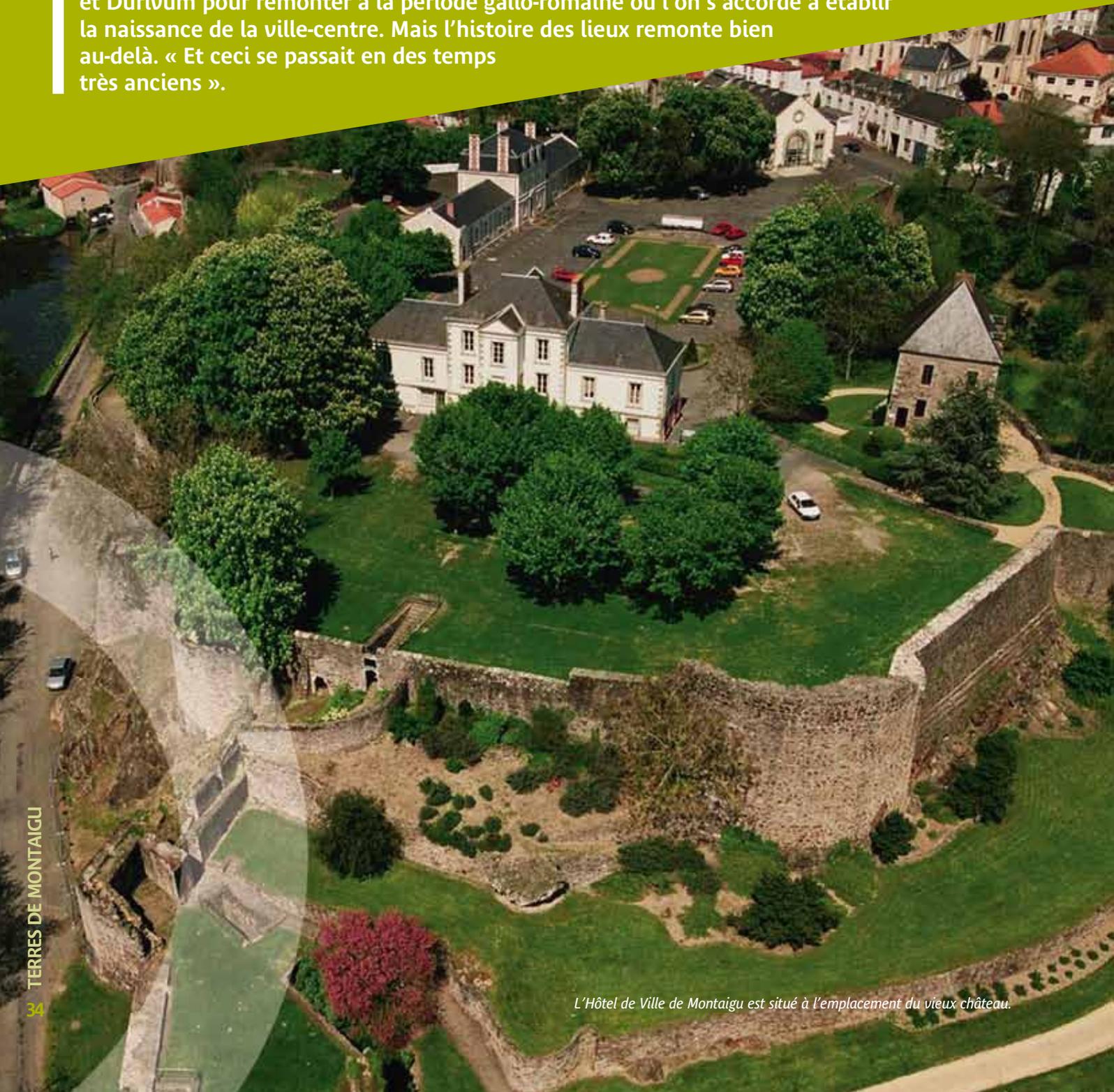
qui développent depuis longtemps le maillage des salles et terrains de sport, le district s'engage. Il construit la salle Léonard de Vinci dont le remarquable mur d'escalade est prisé des grimpeurs de toute la région. A l'échelle du syndicat mixte Montaigu Rocheservière, en 2002, c'est la piscine de la Bretonnière qui voit le jour. Pour la première fois depuis son ouverture, elle accueillera plus de 100 000 baigneurs en 2009. Enfin, au pays du Mondial Minimes de football, la communauté de communes « Terres de Montaigu » assure chaque année l'hébergement d'équipes de haut niveau au village vacances. C'est également le cas pour les basketteurs du Tournoi International Cadets de basket.



La piscine de la Bretonnière, à Boufféré, a accueilli 100 000 baigneurs en 2009.

Un peu d'histoire...

Il est des villes ou des cités marquées par l'histoire, toutes époques, toutes idées, toutes épopées confondues. C'est indéniablement le cas de « Terres de Montaigu », Mons Acutus et Durivum pour remonter à la période gallo-romaine où l'on s'accorde à établir la naissance de la ville-centre. Mais l'histoire des lieux remonte bien au-delà. « Et ceci se passait en des temps très anciens ».





Le site de la Bultière

De nombreux vestiges attestent d'une activité humaine dès le Néolithique, comme l'ont prouvé des fouilles récentes sur le site très préservé de la Bultière, à **La Boissière de Montaigu**.



Saint Georges de Montaigu

La commune de Saint-Georges s'appelait autrefois Durivum, deux rives, du fait de sa situation entre les 2 bras de la Maine. Des fouilles récentes ont confirmé une intense activité à la période gallo-romaine où elle était peuplée de 20 000 habitants !



Les espaces verts du bourg rappellent que l'ancienne appellation de la commune dès l'époque romaine était **La Bernardière** en Forêt. L'un des plus beaux monuments de la commune, le château de la Pénissière de la Cour, vécut de grandes heures au début du XIX^e siècle, lors de la tentative de soulèvement de la Vendée par la Duchesse de Berry. Il n'en reste aujourd'hui que des ruines.



Le Pont de Sénard

Permettant le passage de la Maine à **Saint-Hilaire de Loulay**, le Pont de Sénard aurait été construit pas le diable lui-même en contrepartie de l'âme du premier passant, qui fut... un âne ! Sa colère explique qu'il manque toujours aujourd'hui quelques pierres à l'édifice.



Le château médiéval de Montaigu

Le château de **Montaigu** fut construit sur un Mons acutus, un éperon rocheux. A la fin du XV^e siècle, Louis XI fit une ville royale de ce lieu stratégique des « Marches de Bretagne ». Il en reconstruisit les fortifications, creusa des douves et créa la fameuse digue de Montaigu.



La Sennardière

Les douves de la Sennardière. Acquis par la famille Du Chaffault en 1460, tombé en ruines depuis des décennies, le site de La Sennardière, sur la commune de **Boufféré**, a été racheté par le Conseil Général de la Vendée qui y a lancé un vaste chantier dans le but de restituer l'âme des lieux aux promeneurs.



La collégiale Saint-Maurice

Construite en 1613 au cœur de la vieille ville, la collégiale Saint-Maurice fut fermée en 1792 et transformée en grange jusqu'à aujourd'hui où des travaux de restauration redonneront à l'ensemble sa facture baroque.



Visite de Clémenceau à Montaigu

En 1906, Georges Clémenceau, alors ministre de l'Intérieur, vint inaugurer l'hôpital qui porte aujourd'hui son nom.



Le site de Meslay

Situé à **La Guyonnière**, il est associé à la figure de l'amiral Du Chaffault, qui dirigea la résistance royaliste pendant les guerres de Vendée. Il fut restauré au milieu du XIX^e par l'abbé de Suyrot et devint un orphelinat, un lieu de pèlerinage, un monastère puis un centre de formation pour les travailleurs agricoles.

1969

Création du District



2009

40 ans plus tard...

«Terres de Montaigu» œuvre toujours à vos côtés



Adhésion de Treize Septiers

Petite Unité de vie La Boissière de Montaigu



Théâtre de Thalie



Résidence sociale et étudiante

Nouvelle station d'épuration



ZAC de la Gare

2013



Futur Hôtel intercommunal

